



La mobilisation se heurte à une direction qui dit «comprendre la colère» mais pour autant ne fait rien.

ments... Comme on s'occupe d'humains, on ne peut pas laisser tomber. » Fanny Beloeil-Henry, élue CGT au CHSCT et aide médico-psychologue, ne peut que constater une dégradation de l'état des soignants. « Il n'y a jamais eu autant de dangers graves et imminents (DGI) déclenchés depuis cet été. Cette exclusion du Ségur a été le coup de bambou. Nous avons des taux d'absentéisme en hausse, avec 20 arrêts maladie par jour. »

«**ABERRANTE**»

Dans la maison d'accueil spécialisée (MAS) de Betton, à quelques encablures de Thorigné-Fouillard, les personnels veillent sur 60 résidents. Quand elle a appris leur absence de revalorisation, Stéphanie, vingt ans d'ancienneté, a d'abord cru à une blague. « En fait, c'est l'humiliation », résume-t-elle lors de sa pause sur le parking en compagnie d'une poignée de collègues. « Avant, l'objectif, c'était de rendre les patients plus vivants, de les accompagner dans le mieux-être ; maintenant, on est tellement peu nombreux que c'est du gardiennage, un peu comme dans les Ehpad. Nous n'avons plus d'infirmier la nuit depuis janvier. »

40 000

C'est le nombre d'agents exclus de la revalorisation obtenue au Ségur de la santé. Beaucoup se mobilisent, seuls quelques-uns ont déjà pu obtenir gain de cause auprès de leur direction.

Lors de la première vague, les agents ont géré au pied levé l'impact de la pandémie chez ces personnes à risques. « Il n'y avait aucun protocole. Quand l'une d'entre elles a été suspectée d'être infectée et mise en isolement quinze jours, on a dû improviser. C'est la marraine de mon fils qui travaille en unité Covid qui m'a expliqué comment procéder... » se remémore-t-elle. Si, parmi les 40 000 agents du médico-social lésés dans le pays, certains ont manifesté et obtenu gain de cause auprès de leur direction, le centre Guillaume-Régnier refuse pour l'instant de procéder au versement de ce complément de traitement indiciaire.

Le 10 novembre encore, une centaine de soignants, emmenés par la CGT et SUD, ont donc traversé la cour d'honneur de l'hôpital surplombée d'une coupole pour interpeller leur directeur, Bernard Garin. Sorti de la salle où se déroulait un comité technique d'établissement, il écoute les revendications de Rodolphe Verger, secrétaire général de la CGT : « On vous demande de faire la même chose que vos homologues. Plus des directeurs acceptent, plus nous aurons des chances de faire modifier ce décret. Comme vous le voyez, le personnel ne lâche pas ! »

Embarrassé, Bernard Garin « comprend sincèrement la colère ». Il considère cette situation comme « aberrante » mais, pour autant, l'administrateur « refuse de se mettre en travers de la route » en ignorant le décret. Si Goulven Boulliou, secrétaire général de SUD, reconnaît que ce dernier est dans une « situation inconfortable », il s'interroge : « Mais si des salariés voulaient porter ça en justice pour discrimination, il pourrait peut-être être désigné responsable ? De toute façon, la mobilisation continue. » ★

RENNES, ENVOYÉE SPÉCIALE CÉCILE ROUSSEAU
crousseau@humanite.fr